

PIECES A FOURNIR

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RENDU A LA FAMILLE
ET L'INSCRIPTION ENREGISTREE ULTERIEUREMENT**

Documents à rendre obligatoirement le jour de l'inscription

- Dossier d'inscription (feuille couleur) à compléter
- Justificatif de domicile : photocopie de la taxe d'habitation, facture EDF, ...
- 1 Photo à coller sur le dossier d'inscription.
- Infirmierie : fiche médicale d'urgence ET fiche infirmierie avec photocopie des feuilles de vaccination.
- Vie scolaire : autorisation parentale.
- Photocopie du livret de famille complet, faisant apparaître tous les enfants. Dans le cas d'un divorce, joindre l'extrait du jugement décidant de la garde de l'enfant. Merci de nous signaler toute situation particulière.
- Le relevé d'identité bancaire ou postal (pour les élèves boursiers seulement) du responsable financier qui a fait la demande de bourse.
- Fiche d'orientation (pour une inscription en 2nd et en 1^{er}).
- Exeat (certificat de fin de scolarité) à réclamer au secrétariat de votre ancien établissement.
- Pour les inscriptions en cours d'année : les trois derniers bulletins trimestriels.
- Attestation d'assurance responsabilité civile 2018/2019 à prévoir et à remettre **au plus tard le 30 septembre 2018.**
Elle est obligatoire pour participer à toutes les sorties (théâtre, visites) voyages et aux activités diverses de l'Association Sportive et de l'Association Socio Culturelle.
Les contrats « responsabilité civile - chef de famille » ou « multirisques habitation » sont généralement insuffisants, car ils ne couvrent que les risques d'accidents dont l'enfant est responsable et n'apportent pas une réparation intégrale du préjudice dont l'élève peut être victime (à vérifier sur votre contrat ou auprès de votre assureur). Par conséquent, il y a lieu de compléter par une « individuelle accidents corporels ».

Documents facultatifs

- Adhésion facultative aux trois associations du Lycée. Cotisation par famille sous la forme d'un chèque global de 15 € libellé à l'ordre de l'ASC ou chèques par association que vous souhaitez soutenir (*cf information des parents – les associations du lycée Las Cases*)

Les documents suivants vous seront remis le jour de l'inscription si vous êtes intéressés.

- Internat : Joindre le bulletin du 3^{ème} trimestre et une lettre de motivation. La commission pour l'internat se réunira début juillet et les familles seront prévenues par courrier et recevront les documents « Internat » à compléter et à retourner avant le 27 août 2018.
- Option Cinéma-Audiovisuel en 2nd. Joindre une lettre de motivation.
- Atelier Artistique Musique (pour les Terminales et éventuellement les 1^{ères} en fonction des effectifs)

Informations : **Au lycée, pas de fournitures scolaires obligatoires.**

- Transport scolaire : L'inscription se fait en ligne.
Vous devez vous connecter sur le site de la Federteep pour le Tarn (www.federteep.org) ou du Conseil départemental de la Haute-Garonne (<https://www.transportsscolaires.haute-garonne.fr/>).
- Carte Jeune Région Occitanie : obligatoire pour l'obtention des manuels scolaires et pour déclencher l'ouverture électronique du portail du lycée. Demande possible à partir du 01/06/18 en se connectant sur le site du Conseil Régional www.cartejeune.laregion.fr
- Manuels scolaires : prêtés gratuitement par la Région.
Condition : être titulaire de la Carte Jeune.